

FICHE D'APPRECIATION

Etablie par le chef d'établissement dans lequel le candidat est scolarisé
au moment de la constitution du dossier de candidature

**CANDIDATURE EN CLASSE DE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES SYSTEMES DE
PRODUCTION CONNECTES EN PARTENARIAT AVEC LA MARINE NATIONALE**

NOM : PRENOM : CLASSE :

Tableau à compléter par l'établissement d'origine

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Domaine 2 du socle: Méthodes et outils pour apprendre			
Sait faire preuve d'autonomie, d'investissement			
Sait s'organiser dans son travail, planifier des tâches			
Domaine 4 du socle: Formation de la personne et du citoyen			
S'approprier et respecter des règles et des principes de droit			
Connaître, comprendre et analyser les principes et valeurs de la République			
Assumer des responsabilités, faire preuve de responsabilité individuelle et collective			

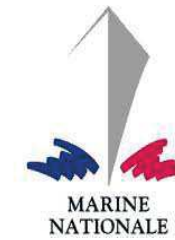
- Appréciation générale sur la scolarité de l'élève :

AVIS SUR LA CANDIDATURE		
Réservé	Favorable	Très favorable

Date :

Cachet et signature du chef d'établissement :

PARTENARIAT MARINE NATIONALE / EDUCATION NATIONALE



BAC PRO « MAINTENANCE DES SYSTEMES DE PRODUCTION CONNECTES » (MSPC)

DOSSIER DE CANDIDATURE

Promotion 2023 – 2026

Intégration en : SECONDE / PREMIERE (Rayer la mention inutile)

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL :

TELEPHONE DU REPRESENTANT LEGAL :

EMAIL DU REPRESENTANT LEGAL :

ETABLISSEMENT ACTUEL :

CLASSE ACTUELLE :

Coller ici votre photo
d'identité

DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER LE 16 MAI 2023
en 2 exemplaires (un pour le CIRFA et un pour le LYCEE) :

CIRFA ORLEANS
Bureau de recrutement Marine Nationale
2, rue Fernand Rabier
BP 5309 - 45 053 ORLEANS CEDEX 1
Téléphone : 02 38 65 36 81
Mail : cirfa.orleans@marine.defense.gouv.fr

LYCEE MARECHAL LECLERC
Secrétariat des élèves
85 avenue Georges Clemenceau
45140 ST JEAN DE LA RUELLE
Téléphone : 02 38 88 32 40
Mail : ce.0450066c@ac-orleans-tours.fr

PRESENTATION DU LYCEE MARECHAL LECLERC de HAUTECLOCQUE

CONTACT :

85, avenue Georges Clemenceau
45 140 SAINT JEAN DE LA RUEILLE
Téléphone : 02 38 88 32 40
Mail : ce.0450066c@ac-orleans-tours.fr
Site internet : www.lycee-marechal-leclerc.com



PRESENTATION DE LA FORMATION BAC PRO MSPC partenariat Marine Nationale

Concrétisation du partenariat original conclu depuis plusieurs années entre le Ministère de l'Education Nationale et la marine nationale, les "BACS PRO MARINE" proposent d'enrichir le cursus normal de formation par une dimension maritime dans la filière suivante :

Maintenance des systèmes de production connectés (MSPC) de spécialité mécanique, formant à la maintenance préventive ou corrective des systèmes de production connectés.

La durée totale du cursus est celle du baccalauréat professionnel (3 ans). A cette occasion, les élèves découvrent la marine et la richesse de ces parcours tout en étant préparés à leurs futures fonctions. Ils complètent le programme de formation par un enseignement "spécifique Marine" et devront dès leurs 16 ans participer à une préparation militaire marine (PMM).

Ils peuvent potentiellement effectuer une partie de leurs stages pratiques et professionnels dans la marine. Quinze jours de stage de découverte en première et quatre semaines en terminale pour les élèves les plus méritants. Ils seront alors accueillis au Pôle Ecole Méditerranée de Saint-Mandrier (Var - 83).

Tout au long de leur scolarité, ils sont suivis collectivement et individuellement par un marin de l'antenne d'Orléans du bureau de recrutement de la Marine nationale.

Ce conseiller en recrutement :

- ✓ fait partie du jury de sélection au moment de l'étude des candidatures,
- ✓ assiste aux conseils de classe chaque trimestre ou semestre,
- ✓ les accompagne au CIN Saint-Mandrier pour le stage de 1ère,
- ✓ est à leur écoute pour tous compléments d'informations,
- ✓ organise un stage au sein d'une formation du ministère de la défense pendant la seconde,
- ✓ est le lien entre l'élève, la marine et l'équipe enseignante,
- ✓ procède à la constitution et au suivi du dossier de candidature à l'engagement.

Chaque année, 12 places sont ouvertes pour l'entrée en seconde. Il est possible d'intégrer le partenariat en première en fonction des places disponibles. La Marine et le lycée se gardent le droit d'exclure l'élève du partenariat tout au long de sa scolarité (défaut de comportement et/ou de résultats).

A l'issue des trois années de formation, les élèves peuvent postuler pour un engagement dans la marine en tant que volontaire (VLT), matelot de la flotte (QMF) ou officier marinier (EDM) en fonction des résultats obtenus au BAC et des épreuves de sélection.

Les métiers accessibles sont les suivants :

VLT : SELOG

QMF : MOMACHINE – MOMAINAERO – MOMARPO – MOPONTVOL - MOSENAV

EDM : MECAN – MEARM – PORTEUR – MARPO - SECNAV

Cette liste est susceptible d'évoluer en fonction des besoins de la marine.



CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 16 mai 2023.

Vous devez impérativement transmettre un exemplaire par courrier :

- ✓ au LYCEE MARECHAL LECLERC
- ✓ au CIRFA MARINE ORLEANS

Merci de renseigner la première page de cette fiche et de nous la retourner accompagnée :

- ✓ Des photocopies de vos bulletins scolaires :
 - pour les élèves en troisième (1^{er} et 2^{ème} trimestre ou 1^{er} semestre)
 - pour les élèves en seconde (tous les bulletins de 3^{ème} et 1^{er} et 2^{ème} trimestre ou 1^{er} semestre de l'année en cours)
- ✓ D'une lettre de motivation manuscrite du candidat datée et signée
- ✓ De la fiche de demande d'appréciations datée et signée du principal ou du proviseur de votre établissement
- ✓ De 2 photos d'identité récentes (1 agrafée sur chaque exemplaire du dossier)
- ✓ Du certificat médical de non contre-indication respectant les critères de la lettre d'accompagnement

ETUDE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats seront convoqués le **31 mai 2023** devant un Jury composé de marins du CIRFA, du Proviseur du lycée et de professeurs dans les locaux du lycée. Vous recevrez une convocation par courrier pour vous indiquer la date et l'heure de passage. L'entretien individuel dure 15 minutes.

Après délibération, le jury prononcera l'admission, le placement en liste complémentaire ou le refus de la candidature. Les candidats en seront informés par courrier.



Mécanicien naval :

EDM MECAN / QMF MACHINE



Securité Logistique

VLT SELOG



Pompier de la flotte

QMF MOPOMPI



Mécanicien aéronautique :

EDM PORTEUR / QMF MAINTAERO



LA MARINE RECRUTE
ETREMARIN.FR

Préservez l'environnement : n'imprimez ce courriel qu'en cas de nécessité.



Matelot de piste et pont d'envol

QMF MOPONTVOL

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Docteur,

Le jeune homme ou la jeune fille que vous allez examiner souhaite bénéficier d'un partenariat entre la marine et l'éducation nationale lui permettant, en intégrant une classe de seconde de l'enseignement professionnel, de suivre une filière le préparant à un engagement dans la marine.

À l'issue de 3 années de scolarité dans une des quatre filières suivantes : électronique énergie équipements communicant, maintenance des équipements industriels, systèmes électroniques numériques ou aéronautique, il (elle) pourra s'engager dans la marine et bénéficiera alors d'une expertise médicale préalable dans un centre d'expertise du service de santé des armées. Compte tenu de ce délai de 3 ans, cette expertise (dont la validité ne peut excéder 12 mois) ne peut avoir lieu à l'entrée en classe de seconde. Toutefois la Marine nationale ne souhaite pas qu'un (e) candidat (e) soit déçu à l'issue de sa scolarité parce qu'il (elle) présente une contre-indication médicale à l'engagement qui aurait pu être décelée dès le début de la scolarité.

C'est pourquoi il vous est demandé d'examiner ce (cette) candidat (e) et de vous assurer qu'il (elle) ne présente pas, au jour de votre examen clinique, une des contre-indications ci-dessous :

- taille inférieure à 1,50 m pour une jeune fille, 1,54 m pour un jeune homme (avec une tolérance de 2 à 3 cm si la croissance n'est pas achevée) ;
- obésité (l'IMC doit être inférieur à 30) ;
- à la pratique des vaccinations ;
- acuité visuelle : AV sans correction inférieure à 1/10^e à chaque œil corrigible à 8/10^e ;
- ou 7/10^e et 9/10^e ou 6/10^e et 10/10^e, avec une réfraction mesurable en skiascopie comprise entre -6 dioptries et +6 dioptries, une anisométrie inférieure à 3 dioptries, un astigmatisme inférieur ou égal à 3 dioptries ;
- antécédent :
 - de luxation de l'épaule ;
 - de cervicalgies, dorsalgies, lombalgies chroniques ou récurrentes ;
 - scoliose vraie d'angle supérieur à 30 ;
 - hyperlaxité des genoux et/ou des chevilles ;
 - affections cardiovasculaires contre-indiquant l'entraînement physique et sportif ;
 - asthme non équilibré ;
 - hypogonadisme ;
 - diabète.

La présence d'un matériel d'ostéosynthèse ne sera pas une contre-indication s'il peut être enlevé avant l'engagement.

Pour tout renseignement complémentaire, et, en particulier les candidats porteurs d'une hypoacousie seront invités à faire réaliser un audiogramme qui pourra être soumis à l'avis d'un de ces médecins.

Vous pourrez prendre contact avec l'un des médecins suivants :

- Médecins chef du centre d'expertise médicale initiale de Rennes
 - Secrétariat (☎ : 02 23 44 25 79)
- Médecins chef du centre d'expertise médicale initiale de Nancy
 - (☎ : 03 83 87 13 61)
 - Secrétariat (☎ : 03 83 87 13 95)
- Médecins chef du centre d'expertise médicale initiale de Lyon
 - (☎ : 04 37 27 39 21)
 - Secrétariat (☎ : 04 37 27 39 24)
- Médecins chef du centre d'expertise médicale initiale de Vincennes
 - (☎ : 01 41 93 38 05)
 - Secrétariat (☎ : 01 41 93 31 61)
- Médecins chef du centre d'expertise médicale initiale de Bordeaux
 - (☎ : 05 57 85 33 70)
 - Secrétariat (☎ : 05 57 85 33 71)